



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Département fédéral de l'économie DFE

**Office fédéral de la formation professionnelle et de la
technologie OFFT**

9 septembre 2011

Rapport périodique de l'année calendaire 2010

Masterplan Hautes écoles spécialisées 2008-2011

I.	Situation initiale et objectifs du rapport	3
II.	Aperçu de l'année calendaire 2010	3
1.	Etudiants	3
2.	Coûts d'exploitation	4
3.	Coûts globaux et financement de ceux-ci	5
4.	Investissements	7
III.	Etat de la mise en œuvre des différentes mesures	8
Mesure 1 :	Coûts standard	8
Mesure 2 :	Réserve de restructuration	15
Mesure 3 :	Critères pour les nouveaux projets d'infrastructures	15
Mesure 4 :	Exigences qualitatives et quantitatives posées aux filières d'études master (convention master HES)	16
	a) Filières d'études master	16
	b) Limitation du nombre d'étudiants dans les domaines des arts de la scène et des autres arts	17
Mesure 5 :	Poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement	19
IV.	Formation continue et prestations	23
V.	Conséquences pour le masterplan	25
1.	Masterplan 2008-2011 : besoin d'adaptation	25
2.	Masterplan 2013-2016	25
	Annexe 1 : Nombre d'étudiants en 2010	27
	Annexe 2 : Vue d'ensemble des coûts par domaine d'études en 2010	28

I. Situation initiale et objectifs du rapport

Le Masterplan Hautes écoles spécialisées est un instrument de la Confédération, des cantons et des hautes écoles spécialisées (HES) servant à la planification de l'ensemble du système des hautes écoles spécialisées suisses. Le groupe de travail « Masterplan Hautes écoles spécialisées » (voir annexe 4) a élaboré le Masterplan Hautes écoles spécialisées 2008-2011 à l'intention des organes compétents de la Confédération et des cantons ; il en assure également le controlling.

Le présent rapport analyse l'année 2010 écoulée. Il offre une comparaison entre l'état actuel et les objectifs visés, ainsi qu'un aperçu de l'avancée de la mise en œuvre des différentes mesures. Le rapport doit également signaler les objectifs ou les conditions-cadres qui ont besoin d'être adaptés. Ces analyses seront également prises en compte dans le Masterplan 2013-2016.

Le message FRI 2008-2011 adopté par le Parlement prévoit une diminution de 200 millions de francs des fonds alloués HES par rapport au montant initialement prévu dans le Masterplan 2008-2011 du 9 mars 2006. Ce dernier a dû en conséquence être révisé et les comparaisons entre l'état actuel et les objectifs visés ont été effectuées sur la base du masterplan adapté du 13 mars 2008 (version abrégée). Le rapport se fonde sur les rapports annuels présentés par les HES à l'OFFT.

II. Aperçu de l'année calendaire 2010

Pour la période du Masterplan 2008-2011, les données effectives des trois premières années sont désormais disponibles. Un aperçu détaillé des années calendaires 2008 et 2009 peut être consulté dans les documents correspondants du 8 octobre 2009 et du 24 septembre 2010.

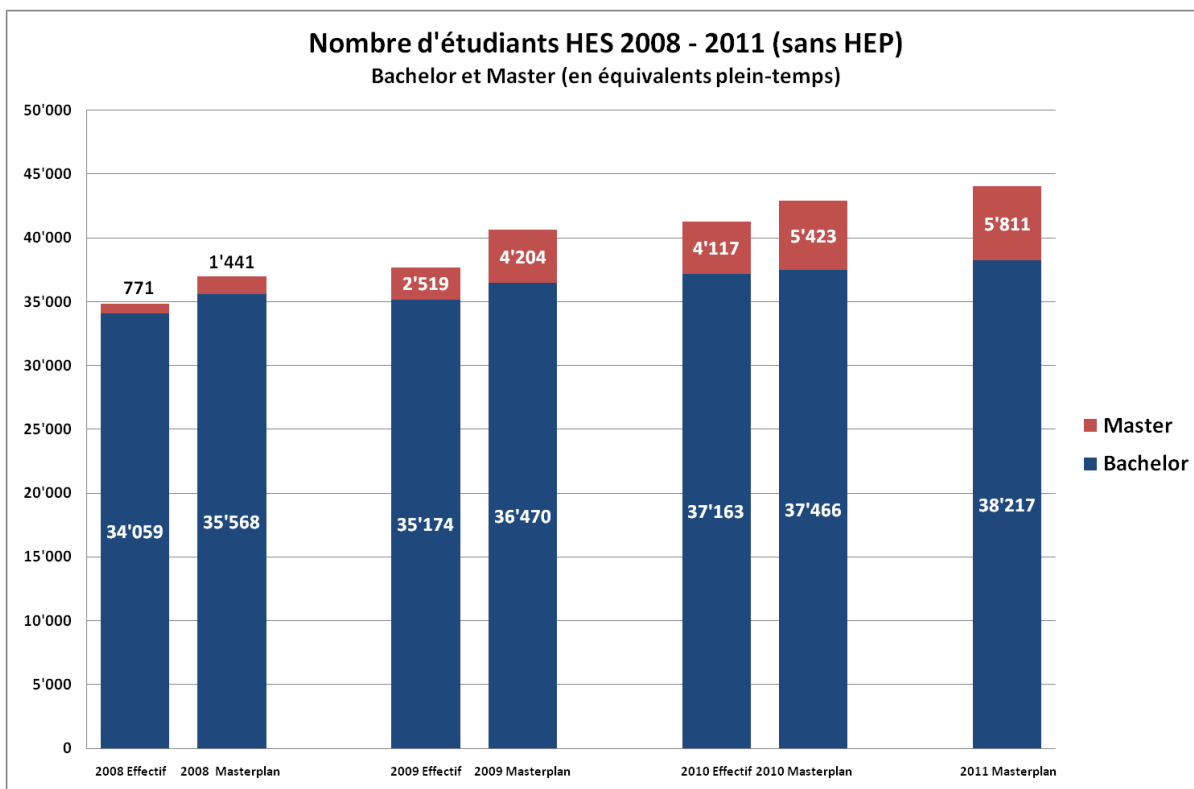
1. Etudiants

Le graphique ci-après montre l'évolution du nombre d'étudiants des filières d'études sanctionnées par le diplôme (équivalents plein temps¹) par rapport aux données du masterplan.

En 2010, les HES ont accueilli environ 3,8 % d'étudiants en moins que prévu. Chez les étudiants des filières bachelor (y compris les filières d'études sanctionnées par le diplôme et régies par l'ancien droit), la baisse est de 0,8 %, alors qu'elle est de 24,1 %² chez les étudiants des filières master. L'annexe 1 présente l'évolution du nombre d'étudiants des filières bachelor et master par domaine d'études.

¹ Equivalents plein temps = total des étudiants par conversion en année d'études à 60 crédits ECTS (un an à temps complet).

² Les raisons de cet écart important sont fournies dans les explications relatives à la mesure 4.

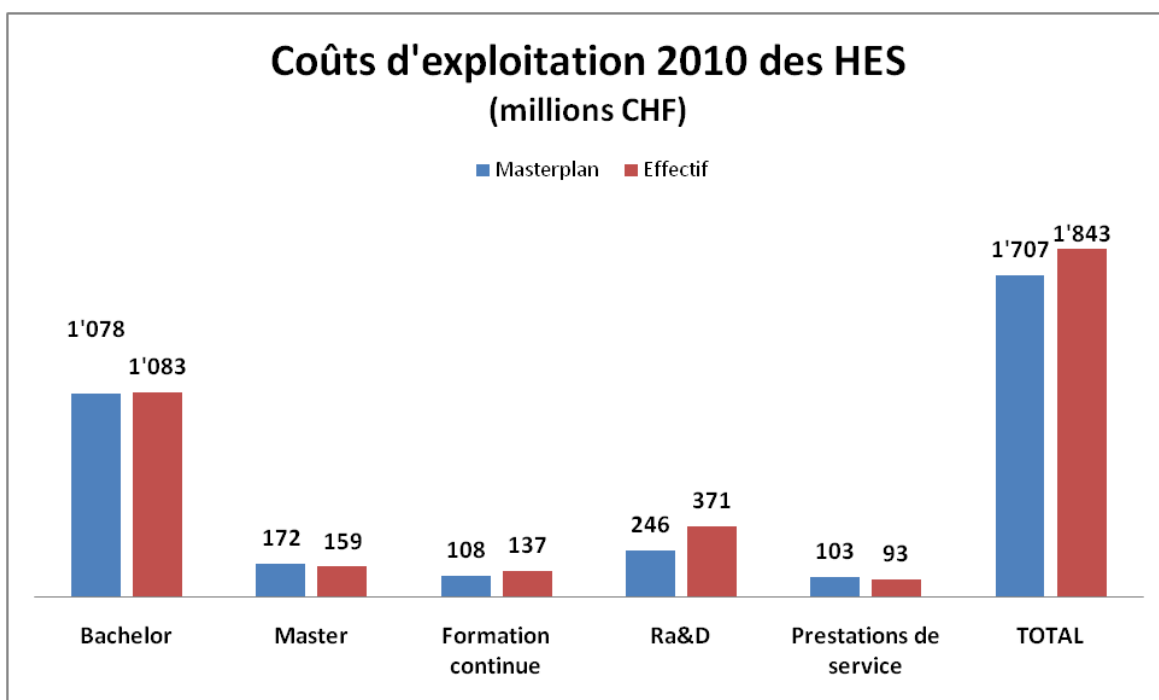


Graphique 1 : Comparaison entre le nombre d'étudiants des filières d'études sanctionnées par le diplôme selon le masterplan et le nombre effectif d'étudiants (source : rapports des HES à l'OFFT 2008/2009/2010)

2. Coûts d'exploitation

En 2010, le total des coûts d'exploitation des HES s'est élevé à 1843 millions de francs, soit 8 % de plus que prévu. On constate toujours une forte hausse dans le domaine de la recherche appliquée et du développement³. Les coûts liés à l'enseignement master sont inférieurs aux données prévues en raison du nombre plus faible d'étudiants. La comparaison par type de prestations est la suivante :

³ L'acquisition de fonds de tiers a également augmenté en conséquence (voir aussi la mesure 5 : « Poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement »).



Graphique 2 : Coûts d'exploitation des HES en 2010 par type de prestations
(source : rapports des HES à l'OFFT 2010)

3. Coûts globaux et financement de ceux-ci

Le tableau ci-après établit une comparaison des coûts globaux des HES, qui intègrent en plus les coûts d'infrastructure calculés. A partir de l'année calendaire 2009, les valeurs de surface calculées ont été harmonisées avec celles des universités, induisant des coûts d'infrastructure calculés plus élevés.

Coûts globaux des HES :

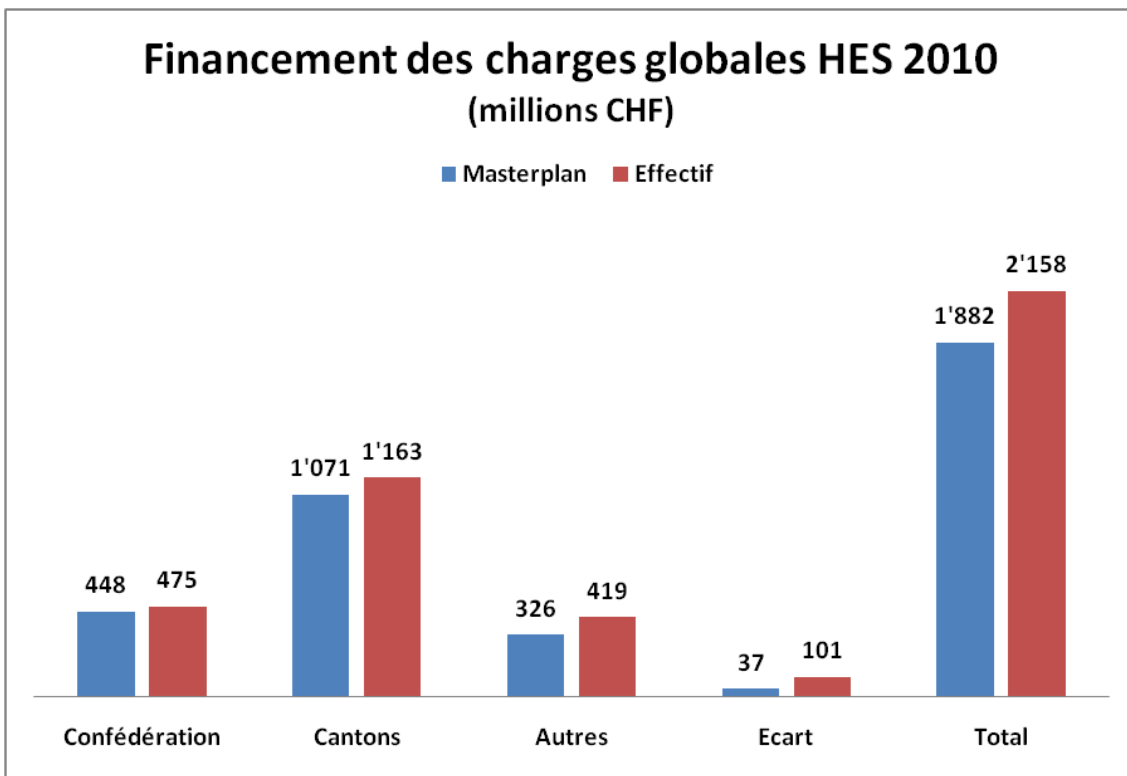
En millions de francs	2010	Masterplan	Ecart
Coûts bachelor	1083	1078	+ 5
Coûts master	159	172	- 13
Coûts formation continue ⁴	137	108	+ 29
Coûts Ra&D	371	246	+ 125
Coûts des prestations à des tiers ⁴	93	103	- 10
Coûts d'infrastructure (calculés)	314	⁵ 209	+ 105
Coûts globaux	2158	1916	+ 242

Tableau 1 : Aperçu des coûts globaux des HES

Les coûts sont couverts par les recettes suivantes :

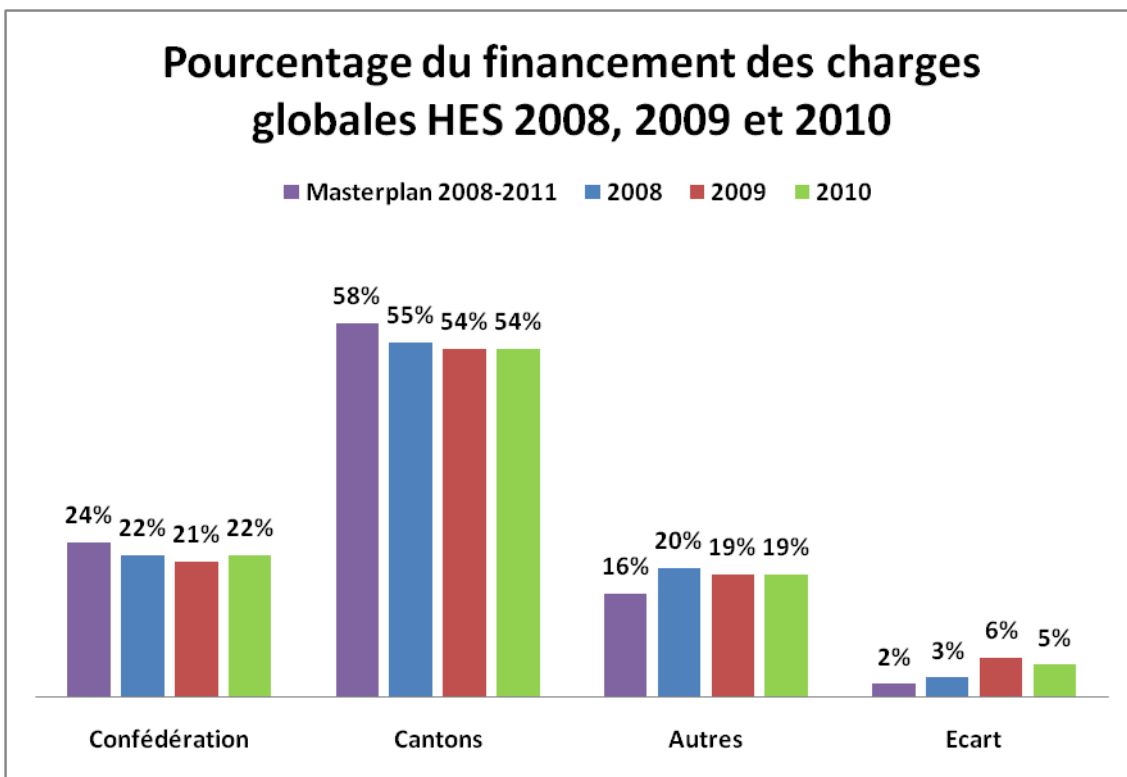
⁴ La Confédération ne subventionne pas la formation continue ni les prestations à des tiers.

⁵ Pour faciliter la comparaison, la valeur planifiée a également été adaptée aux nouvelles valeurs de surface. Dans le masterplan, elle s'élève à 175 millions de francs.



Graphique 3 : Financement des coûts globaux 2010 pour le domaine des HES (en millions de francs)

Le tableau ci-dessous illustre la provenance des moyens financiers en pourcentage⁶ :



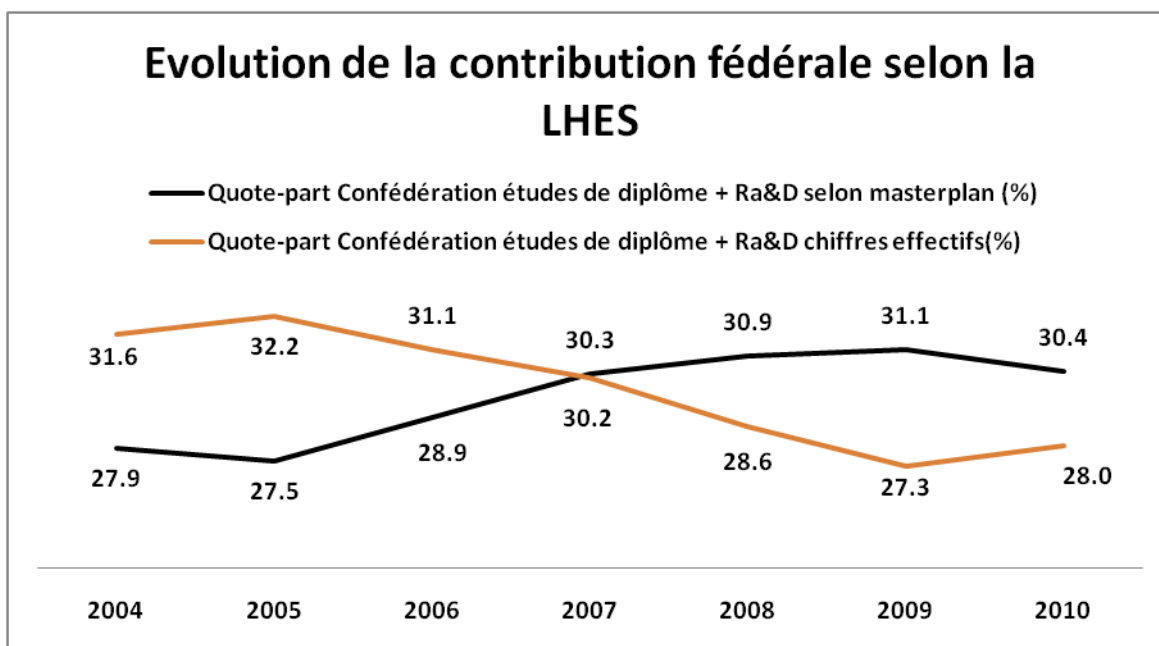
Graphique 4 : Financement des coûts globaux de 2008 à 2010 pour le domaine des HES (en %)

⁶ Le pourcentage de la Confédération indiqué dans ce graphique fait référence aux coûts globaux des HES. La part versée par la Confédération, qui, conformément à la LHES, correspond à un tiers des frais, se calcule à partir des dépenses effectives occasionnées par l'enseignement (études conduisant au diplôme) et par la recherche appliquée et le développement. La Confédération ne subventionne ni la formation continue ni les prestations à des tiers.

Le financement par les pouvoirs publics a été plus élevé que prévu. A l'instar de 2008 et de 2009, davantage de moyens ont aussi été affectés à la recherche appliquée et au développement (voir également la mesure 5 « Poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement »).

En 2010, la part des fonds publics a une nouvelle fois augmenté. La participation de la Confédération s'élève au total à 22 % (en 2009 : 21 %). En ce qui concerne l'« écart », il s'agit de couvertures insuffisantes des coûts immobiliers calculés (amortissements). Ce chiffre doit toutefois être relativisé. En effet, au niveau de la comptabilité, les HES affichent des coûts d'infrastructure effectifs de 184 millions de francs et des produits d'infrastructure de 183 millions de francs. Si l'on tient compte également des coûts et des produits d'exploitation, les HES terminent l'année 2010 sur un solde positif de 30 millions de francs.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la contribution fédérale selon la LHES. Les raisons de la part réduite de la Confédération à partir de l'année 2008 sont les suivantes: développement du degré master (la Confédération verse des forfaits par étudiant qui sont calculés sur les coûts des filières d'études bachelor) et le développement plus important que prévu de la recherche appliquée et développement.



Graphique 5 : Evolution de la part LHES de la Confédération, chiffres effectifs et projections selon le Masterplan

4. Investissements

En 2010, la Confédération a prévu des contributions aux investissements d'un montant de 24 millions de francs et a participé aux investissements à hauteur de 19 millions de francs. On s'attend à une forte hausse des contributions fédérales en 2011. Afin de disposer de moyens financiers supplémentaires, le solde 2010 de plus de 5 millions de francs doit être reporté sur l'année 2011.

III. Etat de la mise en œuvre des différentes mesures

Mesure 1 : Coûts standard

Le subventionnement par la Confédération des filières d'études sanctionnées par le diplôme et l'allocation par les cantons des forfaits AHES sont basés sur les coûts standard définis en commun (voir le Masterplan Hautes écoles spécialisées 2008-2011, version abrégée du 13 mars 2008). Les coûts moyens des années 2005 et 2006 constituaient la base pour le calcul des coûts standard. On a en outre tenu compte de l'évolution du nombre d'étudiants des filières bachelor⁷ dans les différents domaines d'études. On est parti du principe qu'une augmentation du nombre d'étudiants n'engendre pas de hausse linéaire des coûts. Les frais généraux, à savoir les coûts de direction des HES et des hautes écoles, l'entretien des bâtiments, la comptabilité, les services des hautes écoles, les services informatiques, les bibliothèques, les autres principaux services, etc. n'évoluent en général que très peu en cas d'augmentation du nombre d'étudiants. La hausse des coûts pour chaque étudiant bachelor supplémentaire n'a donc pas été calculée de manière linéaire dans les différents domaines d'études, mais réduite de 30 %.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des coûts par étudiant (bachelor) dans les différents domaines d'études :

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010
Architecture, construction et planification	35 250	35 607	34 187	35 421
Technique et technologies de l'information ⁸	38 333	38 643	37 200	37 733
Chimie et sciences de la vie	50 128	45 515	45 509	44 630
Agriculture et économie forestière	54 471	51 062	51 274	44 630
Economie et services	18 816	17 918	17 727	17 688
Economie et services 2	31 428	32 580	29 284	33 576
Design	38 249	37 001	35 508	36 750
Santé	27 704	26 264	27 249	29 103
Travail social	22 111	22 745	21 644	20 078
Musique	43 238	41 799	41 875	36 817
Arts de la scène ⁹	63 128	71 739	70 139	50 000
Autres arts	40 094	40 085	38 463	32 783
Psychologie appliquée	18 471	18 344	16 698	18 000
Linguistique appliquée	23 204	18 308	23 401	20 355
Total	31 133	30 050	29 153	28 819

Tableau 2 : Vue d'ensemble de l'évolution des coûts d'exploitation par étudiant en filières bachelor

⁷ Comme il s'agit dans le domaine de la musique d'une restructuration des filières d'études existantes, les étudiants en master ont également été inclus dans les calculs de l'évolution du nombre d'étudiants.

⁸ La réduction des coûts en 2010 est due à la forte augmentation d'offres plus avantageuses en termes de coûts comme l'ingénierie de gestion.

⁹ Les coûts standard pour une filière bachelor et master dans le domaine des arts de la scène ont été limités à 50 000 francs (décision du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP du 6 décembre 2007).

Les coûts moyens pondérés¹⁰ 2010 des HES s'élèvent globalement à 29 153 francs par étudiant. Les coûts standard pondérés correspondants, qui se chiffrent à 28 819 francs, se situent environ 1,2 % en-dessous des coûts moyens. Ce résultat révèle que la méthode de calcul appliquée constitue un instrument approprié pour établir les coûts standard.

Le tableau ci-après intègre également les coûts par étudiant de chaque HES et met en évidence les HES qui ont pu respecter les coûts standard prévus en 2010, voire qui ont pu présenter des dépenses inférieures aux coûts standard. Il donne en outre des explications sur les écarts au niveau des coûts :

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Architecture, construction et planification	35 250	35 607	34 187	35 421	+ 3,6 %
<i>HESB</i>	40 559	38 652	37 974		
<i>SUPSI</i>	31 116	30 858	27 297		
<i>HES-SO</i>	35 071	36 673	36 766		
<i>FHZ</i>	34 301	32 718	29 071		
<i>FHO</i>	34 292	35 972	35 923		
<i>FHNW</i>	34 596	36 806	32 976		
<i>ZFH</i>	33 951	33 682	32 078		

Total d'étudiants : 2601 / Nombre de filières d'études : 24

Les coûts de la HESB, de la HES-SO et de la FHO sont supérieurs aux coûts standard convenus. Dans l'ensemble, les coûts standard sont légèrement supérieurs aux coûts moyens.

Explications de quelques HES :

HESB : La diminution du nombre d'étudiants (de 202 à 196 EPT) n'a entraîné qu'une faible réduction des coûts par étudiant. La réduction des coûts résulte de mesures d'économie internes. La filière d'études en technique du bois est axée pour une large part sur des travaux intensifs de laboratoire (comme la filière en génie mécanique), c'est pourquoi les coûts moyens sont plus élevés que la moyenne suisse.

FHZ : L'augmentation du nombre d'étudiants (de 245 à 295 EPT) a produit des effets d'échelle. La nécessité de faire des économies et la suppression des coûts extraordinaires pour les caisses de pension des années précédentes ont contribué à cette diminution.

FHNW : L'augmentation du nombre d'étudiants (de 229 à 262 EPT) a produit des effets d'échelle positifs. Les ressources sont fortement sollicitées par le nombre élevé d'étudiants.

¹⁰ Les coûts par étudiant des différents domaines d'études sont pondérés en fonction du nombre d'étudiants.

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Technique et technologies de l'information	38 333	38 643	37 200	37 733	+ 1,4 %
HESB	35 852	39 745	38 358		
SUPSI	37 015	35 702	31 119		
HES-SO	40 489	42 169	40 340		
FHZ	37 220	34 844	30 066		
FHO	45 337	45 770	42 484		
FHNW	35 381	35 895	36 538		
ZFH	34 240	32 515	34 674		

Total d'étudiants : 7261 / Nombre de filières d'études : 58

A l'exception de ceux de la HESB, de la HES-SO et de la FHO, les coûts des HES sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications de quelques HES :

FHZ : L'augmentation du nombre d'étudiants (de 701 à 867 EPT) a produit des effets d'échelle. La nécessité de faire des économies et la suppression des coûts extraordinaires pour les caisses de pension des années précédentes ont contribué à cette diminution. En 2010, l'effectif des classes de la filière avantageuse d'ingénieurs de gestion était complet pour la première fois.

FHO : Filières d'études qui demandent des travaux de laboratoire plutôt intensifs ; mise en place de la filière d'études en énergie et technique environnementale ; les systèmes industriels à Buchs font notamment augmenter les coûts. Etant donné que la NTB ne gère qu'une filière d'études en systèmes industriels, l'ensemble des coûts se reporte sur cette filière.

Chimie et sciences de la vie	50 128	45 515	45 509	44 630	- 1,9 %
HESB	54 711	51 893	51 955		
HES-SO	49 144	50 776	47 621		
FHNW	44 005	36 893	39 291		
ZFH	52 983	47 086	47 045		

Total d'étudiants : 1643 / Nombre de filières d'études : 12

Les coûts de la FHNW sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications de quelques HES :

HESB : L'infrastructure de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) n'est plus adaptée à l'enseignement en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants. Des modules doivent être enseignés plusieurs fois en petits groupes, car les salles de cours sont trop petites. Les travaux d'agrandissement sont en cours et devraient s'achever en 2012. En outre, le nombre d'étudiants étant relativement faible par rapport aux autres HES, il induit une hausse des coûts.

FHNW : La haute école des sciences de la vie propose des cours qui admettent plus d'étudiants que les autres HES. Le nombre d'étudiants est élevé en 2010. L'administration est organisée de manière simple et efficace.

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Agriculture et économie forestière	54 471	51 062	51 274	44 630	- 13,0 %
HESB	53 639	50 404	50 602		
HES-SO	68 825	56 289	56 868		
<p>Total d'étudiants : 409 / Nombre de filières d'études : 3</p> <p>Les coûts de toutes les filières d'études sont supérieurs aux coûts standard convenus.</p> <p>Explications d'une HES :</p> <p>HES-SO : L'agronomie n'est proposée qu'à la HES-SO et à la HESB. Les deux écoles travaillent en étroite collaboration du fait de la répartition des domaines prioritaires. Zollikofen accueille un plus grand nombre d'étudiants (environ 120 à 130 romands). Le petit nombre d'étudiants que compte la HES-SO fait augmenter les coûts par étudiant.</p>					
Economie et services	18 816	17 918	17 727	17 688	- 0,2 %
HESB	16 325	16 304	16 982		
SUPSI	19 392	18 371	17 791		
HES-SO	19 178	18 739	18 608		
FHZ	21 557	19 536	17 975		
FHO	19 489	19 276	19 411		
FHNW	17 659	16 544	16 680		
ZFH	18 499	17 112	16 826		
<p>Total d'étudiants : 9910 / Nombre de filières d'études : 27</p> <p>Les coûts de la HESB, de la FHNW et de la ZFH sont inférieurs aux coûts standard convenus.</p> <p>Explications d'une HES :</p> <p>FHO : La FHS propose à ses étudiants un très grand nombre de projets pratiques encadrés en petits groupes. L'infrastructure actuelle (pas de grandes salles de cours et de séminaires) fait augmenter les coûts.</p>					
Economie et services 2	31 428	32 580	29 284	33 576	+ 14,7 %
HES-SO	31 245	33 168	29 015		
ZFH	32 953	28 412	31 236		
<p>Total d'étudiants : 1372 / nombre de filières d'études : 2</p> <p>Il s'agit en l'occurrence des filières hôtellerie (HES-SO, 1206 étudiants) et facility management (ZFH, 166 étudiants). Les coûts de ces deux filières d'études sont inférieurs aux coûts standard convenus.</p>					

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Design	38 249	37 001	35 508	36 750	+ 3,5 %
HESB	37 881	32 529	34 242		
SUPSI	35 256	31 100	29 359		
HES-SO	34 474	33 957	32 557		
FHZ	38 214	40 140	37 342		
FHNW	35 272	36 185	40 196		
ZFH	44 484	42 203	36 727		

Total d'étudiants : 2050 / Nombre de filières d'études : 20

Les coûts de la HESB, de la SUPSI, de la HES-SO et de la ZFH sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications d'une HES :

FHNW : Divers projets, comme l'établissement de diplômes ou le festival de scénographie se sont achevés sur un dépassement budgétaire. Des voyages plus fréquents (par ex. à l'exposition universelle de Shanghai), ainsi que des recettes en baisse, en raison de la généralisation de l'année de stage dont 17 étudiants ont fait usage et ont été autorisés à prendre un congé d'une année, ont contribué à faire augmenter les coûts par étudiant.

Santé	27 704	26 264	27 249	29 103	+ 6,8 %
HESB	32 281	30 703	26 767		
SUPSI	29 957	27 505	24 797		
HES-SO	26 081	26 301	27 815		
FHO	41 225	34 338	34 422		
ZFH	28 415	21 998	26 183		

Total d'étudiants : 4084 / Nombre de filières d'études : 28

Les coûts de la HESB, de la SUPSI, de la HES-SO et de la ZFH sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications d'une HES :

FHO : Par rapport aux autres HES, la FHO est de très petite taille (nombre d'étudiants). La FHS propose uniquement la filière d'études en soins infirmiers (conditions-cadres politiques). L'effet d'échelle est absent en raison de la petite taille.

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Travail social	22 111	22 745	21 644	20 078	- 7,2 %
HESB	18 220	19 854	20 650		
SUPSI	20 269	19 553	20 445		
HES-SO	24 215	26 332	25 533		
FHZ	22 399	20 297	18 399		
FHO	26 469	26 969	24 427		
FHNW	19 801	19 518	17 667		
ZFH	18 377	18 320	18 682		

Total d'étudiants : 4346 / Nombre de filières d'études : 10

Les coûts de la FHZ, de la FHNW et de la ZFH sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications de quelques HES :

HES-SO : Une partie des coûts des stages sont pris en charge par la HES-SO (2300 francs par étudiant).

FHO : Le lien étroit avec la pratique, associé aux nombreux stages et projets pratiques, engendre des coûts élevés et une part d'encadrement importante.

FHNW : Les faibles coûts moyens sont issus, d'une part, du nombre élevé de postes vacants dans le domaine de la formation et, d'autre part, du nombre élevé de crédits ECTS accumulés. De ce fait, il y a davantage d'EPT. L'intérêt pour cette filière d'études est toujours très élevé.

ZFH : Depuis le semestre de printemps 2010, les cours dispensés peuvent comprendre jusqu'à 90 étudiants. La charge de travail appropriée des enseignants internes et l'engagement d'enseignants externes avec la flexibilité requise ont permis de réduire les coûts.

Musique	42 708	41 799	41 875	36 817	- 12,1 %
HESB	48 491	42 952	42 893		
SUPSI	30 219	27 840	27 709		
HES-SO	36 650	40 562	37 972		
FHZ	38 602	41 176	35 070		
FHNW	38 201	40 265	41 963		
ZFH	58 921	48 860	57 045		

Total d'étudiants : 3514 / Nombre de filières d'études : 40

Le calcul inclut les filières master. Les coûts de la SUPSI et de la FHZ sont inférieurs aux coûts standard convenus.

Explications de quelques HES :

FHZ : Une erreur dans les décomptes 2008 et 2009 ainsi que l'imputation subséquente en 2010 des crédits ECTS augmente le nombre d'EPT et réduit ainsi les coûts par étudiant.

FHNW : Une partie de l'évolution des coûts est due à la fusion de la haute école de musique avec la FHNW et une partie a été produite par l'infrastructure d'exploitation.

ZFH : Offre diversifiée (tous les instruments d'orchestre, piano, chant, direction, jazz, pop) ; plusieurs domaines indispensables ne comportant que peu d'étudiants (ingénieur du son, école de musique, musique sacrée, pop, composition, théorie) ; forte proportion d'enseignement individuel ; niveau élevé des salaires zurichois.

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Arts de la scène ¹¹	63 128	71 739	70 139	50 000	- 28,7 %
HESB	55 628	65 475	88 559		
SUPSI	33 006	42 734	38 752		
HES-SO	57 779	64 510	61 837		
ZFH	79 649	87 598	75 697		

Total d'étudiants : 208 / Nombre de filières d'études : 4

Les coûts de la SUPSI sont inférieurs aux coûts standard convenus. Si on inclut les coûts master, la moyenne suisse passe de 70 139 à 65 554.

Explications de quelques HES :

HESB : L'attribution aux filières bachelor et master n'est pas correcte. En outre, les prestations réciproques fournies dans le cadre du Master Campus Theater ne sont pas prises en compte.

HES-SO : Cette formation est onéreuse en raison des charges élevées d'encadrement (enseignement individuel) qu'elle nécessite. La suppression de la limitation du nombre de places permettrait d'abaisser considérablement les coûts par étudiant, mais ferait augmenter les coûts globaux.

Autres arts	40 094	40 085	38 463	32 783	- 14,8 %
HESB	36 952	31 940	30 327		
HES-SO	37 472	36 458	38 450		
FHZ	32 208	36 544	34 722		
FHNW	50 099	51 150	47 491		
ZFH	44 013	48 763	41 372		

Total d'étudiants : 843 / Nombre de filières d'études : 12

Dans le domaine des autres arts, les filières d'études master durent 2 ans (120 ECTS), mais seules des contributions pour des filières d'études master de 1,5 an (90 ECTS) sont effectivement versées. Cependant, pour des raisons administratives, les HES peuvent décompter tous les crédits ECTS accumulés jusqu'à la limite autorisée (130 ECTS). Les coûts standard ont ainsi été réduits. Les coûts standard non réduits représentent 36 646 francs, montant avec lequel la HESB et la FHZ atteignent les coûts standard convenus.

Explications de quelques HES :

HESB : Les filières d'études en écriture littéraire et en arts visuels sont avantageuses en termes de coûts en raison de la taille des groupes et de la structure des modules.

FHZ : La filière en art est traditionnellement meilleur marché à la FHZ que dans les autres HES. Les raisons n'ont pas été analysées jusqu'à présent. La réduction des coûts par rapport à l'année précédente résulte d'obligations d'économie internes.

FHNW : Ce domaine est très vaste et nécessite de nombreux ateliers différents (bois, métal, plâtre, impression, couleur). Chaque institut de la HEAD étant situé dans un lieu différent à Bâle, il est quasiment impossible de créer des synergies. En outre, en raison de la situation géographique, un meilleur taux d'occupation n'est pas possible. L'imputation sur les programmes bachelor et master n'est pas encore optimale. La planification du campus permettra de proposer une offre d'ateliers centralisée.

¹¹ Les coûts standard pour une filière bachelor et master dans le domaine des arts de la scène ont été limités à 50 000 francs (décision du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP du 6 décembre 2007).

Domaine d'études	2008	2009	2010	Coûts standard 2010	Ecart CS en %
Psychologie appliquée.	18 471	18 344	16 698	18 000	+ 7,8 %
<i>FHNW</i>	17 746	17 391	16 254		
<i>ZFH</i>	19 094	19 489	17 220		
<i>Total d'étudiants : 380 / Nombre de filières d'études : 2</i>					
<i>Les coûts des deux HES sont inférieurs aux coûts standard convenus.</i>					
Linguistique appliquée	23 204	18 308	23 401	20 355	- 13,0 %
<i>ZFH</i>	23 204	18 308	23 401		
<i>Total d'étudiants : 391 / Nombre de filières d'études : 2</i>					
<i>Les coûts sont supérieurs aux coûts standard convenus.</i>					

Dans tous les domaines d'études, à l'exception de l'agriculture et de l'économie forestière ainsi que de la linguistique appliquée, certaines HES peuvent respecter les directives en matière de coûts standard, voire présenter des coûts inférieurs.

Mesure 2 : Réserve de restructuration

Il n'y a plus de ressources fédérales supplémentaires disponibles pour les concentrations de sites ; l'idée d'un fonds en faveur de la promotion des concentrations de sites (réserve de restructuration) a été abandonnée. Cette décision ne modifie aucunement la nécessité d'agir dans différents domaines d'études¹². La Confédération et les cantons renoncent cependant à toute incitation particulière par le biais d'une subvention fédérale distincte.

Mesure 3 : Critères pour les nouveaux projets d'infrastructures

De nombreux grands projets d'infrastructure sont actuellement en route et d'autres devraient voir le jour ces prochaines années. Afin de pouvoir évaluer au mieux l'utilisation efficiente des infrastructures, il a été décidé de procéder de la manière suivante :

- Etablissement d'un inventaire des surfaces des HES.
Réalisé pour la première fois le 1^{er} mai 2007, il fournit un aperçu des surfaces dont disposent les HES. L'inventaire des surfaces a été actualisé (base 2010) en juillet 2011.
- Elaboration d'un modèle permettant d'évaluer au moyen de critères mesurables l'efficacité et la gestion des infrastructures.

¹² Cf. le rapport de la CFHES au Conseil fédéral sur les domaines d'études construction, chimie/sciences de la vie et design, septembre 2005 (connu sous le nom de rapport bld pour Bau, Chemie/Life Sciences, Design).

Le modèle fait l'objet de tests au moyen de modèles de référence sélectionnés. Les résultats ont montré la nécessité de procéder à des adaptations, prolongeant par conséquent quelque peu la durée des tests.

D'ici fin 2011, ces tests devraient être terminés et les résultats devraient être connus. Les HES disposeront ainsi d'un instrument de planification leur permettant de mieux attester l'utilisation et l'exploitation efficaces des infrastructures.

Mesure 4 : Exigences qualitatives et quantitatives posées aux filières d'études master (convention master HES)

a) Filières d'études master

Conformément à l'art. 3, al. 1, de la convention master HES, entre juin 2005 et juillet 2011, le DFE a approuvé, à titre d'essai et pour une durée limitée, 73¹³ filières d'études master dans les sept HES de droit public.

Conformément à la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES) et à la convention master HES, le nombre nécessaire d'étudiants représente une condition tant pour le lancement que pour le subventionnement des filières par la Confédération et les cantons. Il existe 34 filières d'études master dans le domaine d'études de la musique, arts de la scène et autres arts (musique : 22, autres arts : 9, arts de la scène : 3). Cette situation s'explique par la conversion des formations régies par l'ancien droit en filières bachelor/master : contrairement aux autres domaines d'études, la plupart des formations, notamment dans le domaine de la musique, duraient entre 4 et 5 ans, parfois plus, raison pour laquelle le diplôme standard de fin d'études dans le nouveau système bachelor/master est désormais, surtout dans le domaine de la musique, le diplôme master.

Le tableau 3 met en évidence les coûts par étudiant et par domaine d'études pour les années 2008, 2009 et 2010. On constate que les coûts de l'année 2009, soit la deuxième année de démarrage des filières d'études master, sont inférieurs à ceux de l'année 2008. Si les coûts durant l'année 2008 étaient encore très élevés en raison des frais uniques liés à la mise sur pied des filières d'études master, ils ont pu être sensiblement réduits en 2009, grâce également à un nombre supérieur d'étudiants, à l'exception des filières d'études en musique et en psychologie appliquée. En 2008, les coûts par étudiant s'élevaient en moyenne à 50 332 francs (moyenne pondérée de tous les domaines d'études), contre 40 090 francs en 2009. En 2010, les coûts ont une nouvelle fois diminué dans leur ensemble pour s'établir en moyenne à 38 712 francs. D'une manière générale, les coûts des filières d'études master sont plus élevés que ceux des filières d'études bachelor. On notera également dans ce contexte que les filières d'études master en coopération (par ex. FTAL, travail social) présentent, par HES, un nombre d'étudiants plutôt faible, provoquant dès lors des coûts supérieurs. Il est essentiel d'analyser chaque modèle de coopération, car l'objectif consiste à réduire les coûts des filières d'études master au niveau de ceux des filières bachelor.

¹³ Pour les 73 filières d'études, au total 98 autorisations ont été délivrées par le DFE.

Domaine d'études	2008	2009	2010
Technique et technologies de l'information	70 808	41 235	42 402
Architecture, construction et planification	44 955	36 160	37 427
Chimie/sciences de la vie/agriculture/économie forestière	-	67 822	53 801
Economie et services	48 335	25 251	22 880
Design ¹⁴	96 354	60 199	52 612
Santé	0	41 494	92 857
Travail social	211 218	64 549	41 166
Musique	38 851	40 551	40 574
Arts de la scène	95 399	55 648	48 223
Autres arts	48 227	35 989	36 213
Psychologie appliquée	23 831	25 854	19 023
Linguistique appliquée	-	57 522	48 226

Tableau 3 : Coûts par étudiant en filière d'études master

b) Limitation du nombre d'étudiants dans les domaines des arts de la scène et des autres arts

La révision du Masterplan 2008-2011, dont l'objectif consiste à harmoniser le développement prévu et les moyens à disposition, prévoit notamment, conformément à la décision du Conseil des hautes écoles spécialisées du 6 décembre 2007, de limiter le nombre d'étudiants dans le domaine des arts de la scène et des autres arts au niveau de 2009. Le tableau ci-après met en évidence le fait que, dans ces filières, le nombre d'étudiants se situe toujours à un niveau inférieur aux prévisions et qu'aucune correction n'a été nécessaire en 2010 :

Etudiants en arts de la scène (EPT)	Rapport périodique 2009	Rapport périodique 2010	Masterplan 2009	Ecart
SUPSI				
Bachelor	34	34	36	-2
Master	7	11	6	+5
Total	41	45	42	+3
HESB				
Bachelor	44	40	44	-4
Master	14	15	21	-6
Total	58	55	65	-10
ZFH				
Bachelor	92	103	103	0
Master	33	29	35	-6
Total	125	132	138	-6
HES-SO¹⁵				
Bachelor	32	32	0	32
Master	0	0	0	0
Total	32	32	0	32

¹⁴ Une part importante des coûts est dévolue aux études master en réalisation cinématographique.

¹⁵ Le domaine des arts de la scène n'était pas inclus dans la planification de la HES-SO et n'a été rajouté qu'ultérieurement.

Etudiants en arts de la scène (EPT)	Rapport périodique 2009	Rapport périodique 2010	Masterplan 2009	Ecart
HES CH				
Bachelor	202	209	183	26
Master	54	55	62	-7
TOTAL	256	264	245	+19

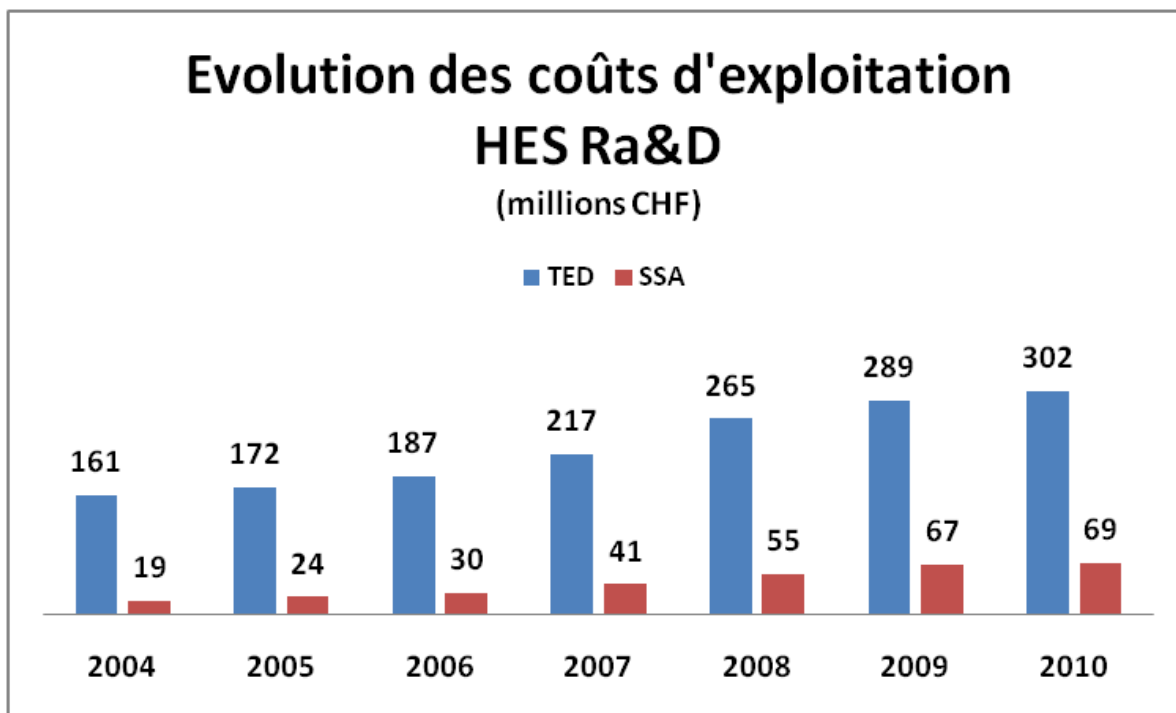
Tableau 4 : Comparatif des étudiants en arts de la scène (équivalents plein temps)

Etudiants en autres arts (EPT)	Rapport périodique 2009	Rapport périodique 2010	Masterplan 2009	Ecart
HES-SO				
Bachelor	342	319	350	-31
Master	75	125	233	-108
Total	417	444	583	-139
HESB				
Bachelor	148	133	147	-14
Master	41	50	36	+14
Total	189	183	183	0
FHZ				
Bachelor	106	104	128	-24
Master	33	47	40	+7
Total	139	151	168	-17
FHNW				
Bachelor	108	105	148	-43
Master	48	71	41	+30
Total	156	176	189	-13
ZFH				
Bachelor	187	182	335	-153
Master	120	168	141	+27
Total	307	350	476	-126
HES CH				
Bachelor	891	843	1108	-265
Master	317	461	491	-30
TOTAL	1208	1304	1599	-295

Tableau 5 : Comparatif des étudiants en autres arts (équivalents plein temps)

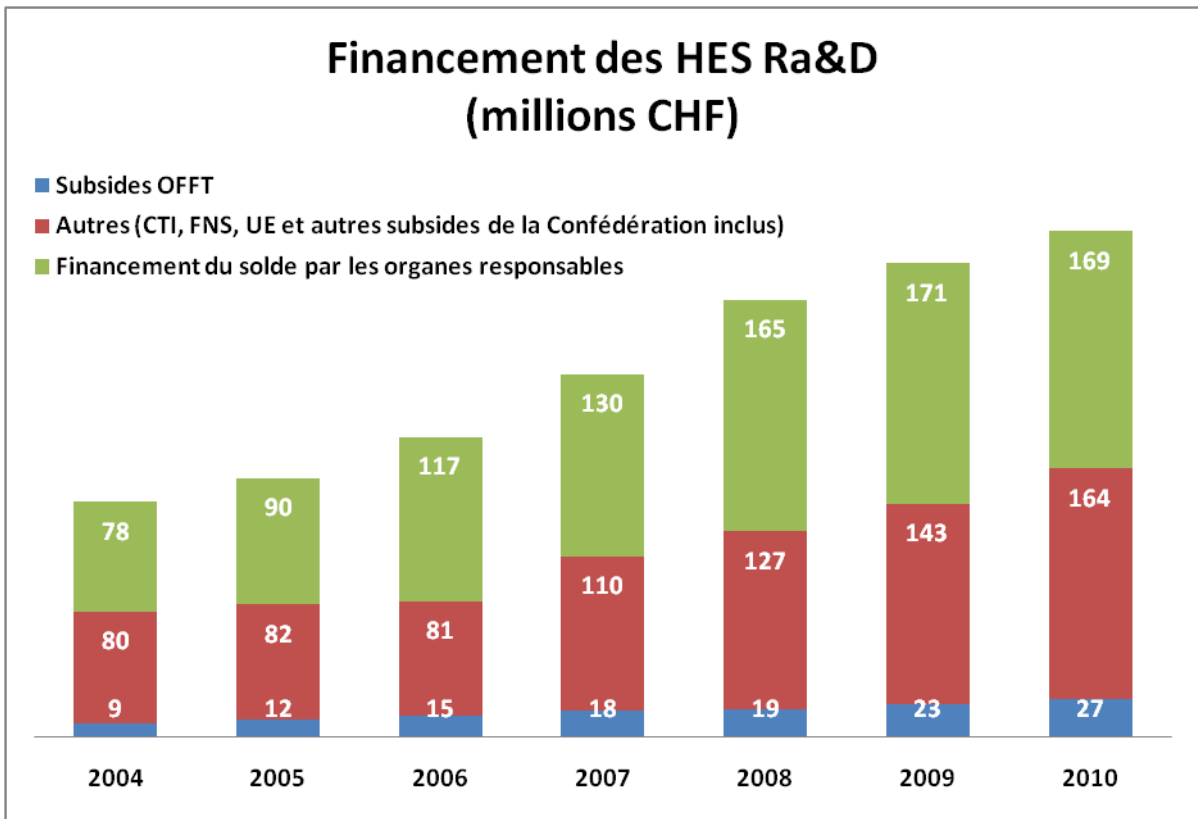
Mesure 5 : Poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement

En 2010 également, on peut constater que la tendance se poursuit et que les HES développent la recherche appliquée et le développement de manière plus intensive que ce qui était prévu dans le masterplan. De 2009 à 2010, le volume de la Ra&D a une nouvelle fois augmenté, passant de 356 à 371 millions de francs, soit une progression de 4,2 %.



Graphique 6 : Evolution des coûts d'exploitation de la recherche appliquée et du développement Ra&D (source : rapports des HES à l'OFFT)

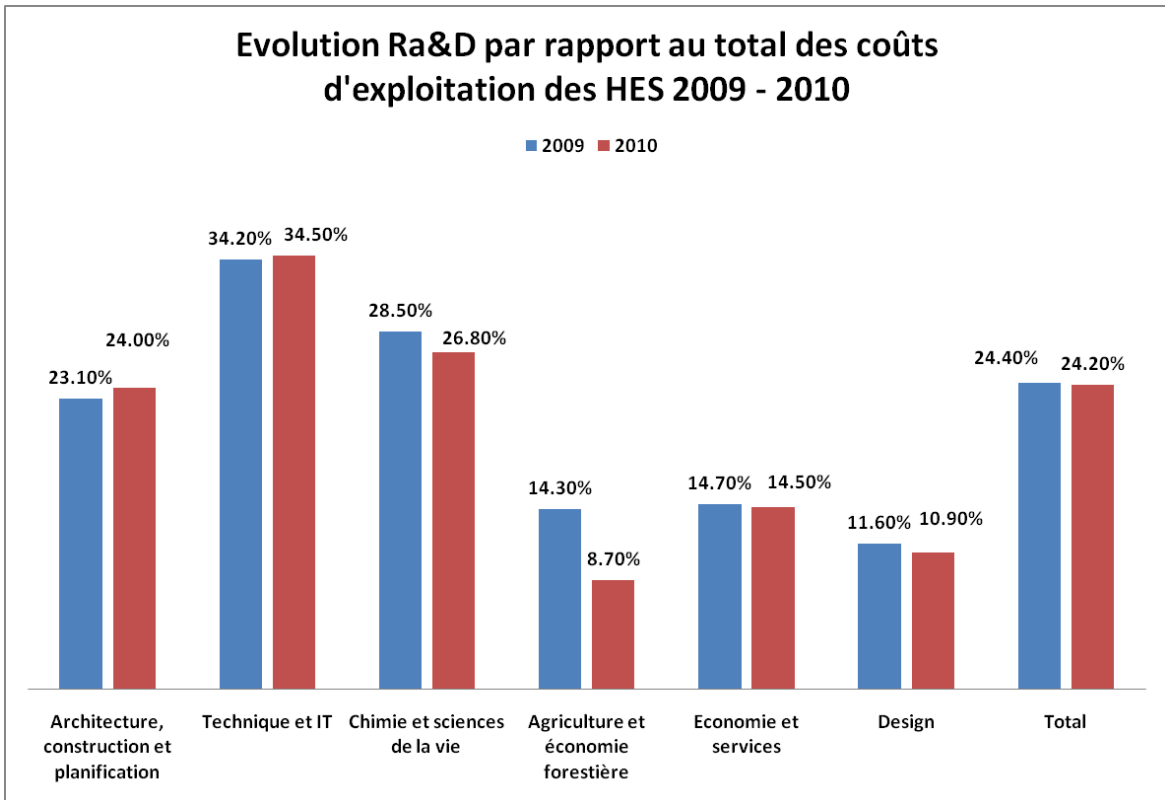
Le graphique 7 illustre l'évolution correspondante du financement de la Ra&D. En 2010, la part du financement de tiers continue de s'accroître. De 143 millions de francs en 2009, elle est passée à 164 millions de francs en 2010, soit une participation au financement total qui augmente de 42,4 % à 45,8 % pour l'année 2010.



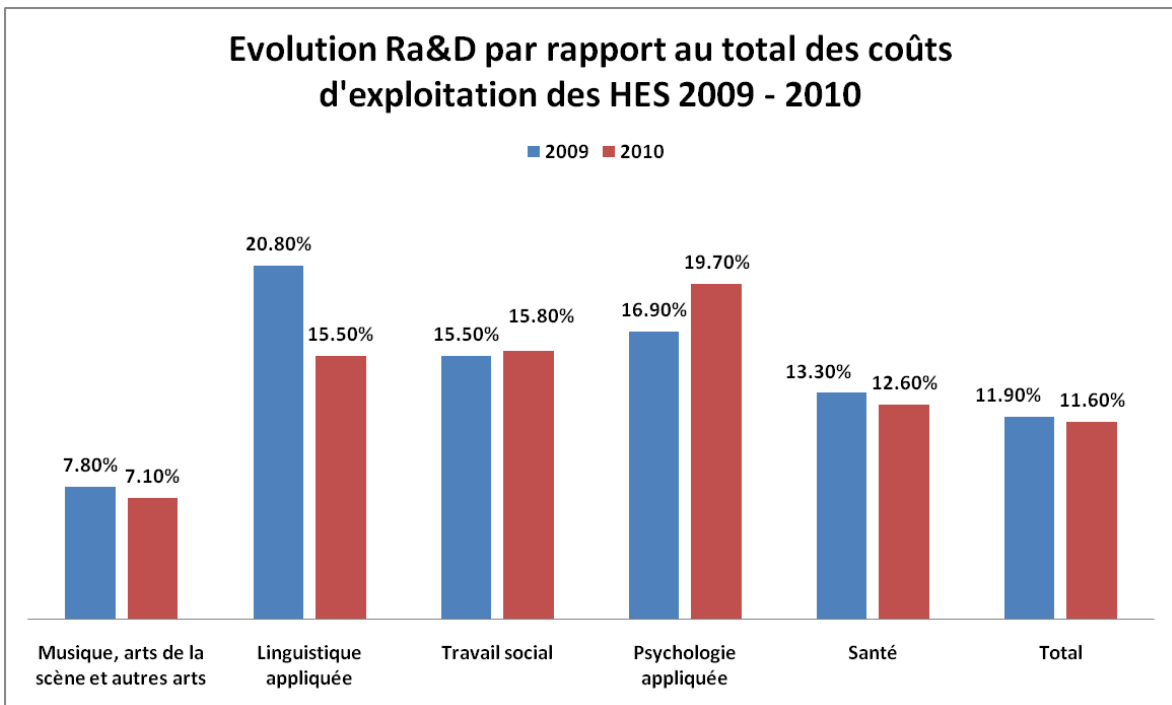
Graphique 7 : Evolution du financement de la recherche appliquée et du développement Ra&D (source : rapports des HES à l'OFFT)

Dans les domaines TED, la part des coûts de la recherche dans les coûts globaux atteint 24,2 %, alors qu'elle s'élève à 11,6 % dans le domaine SSA.

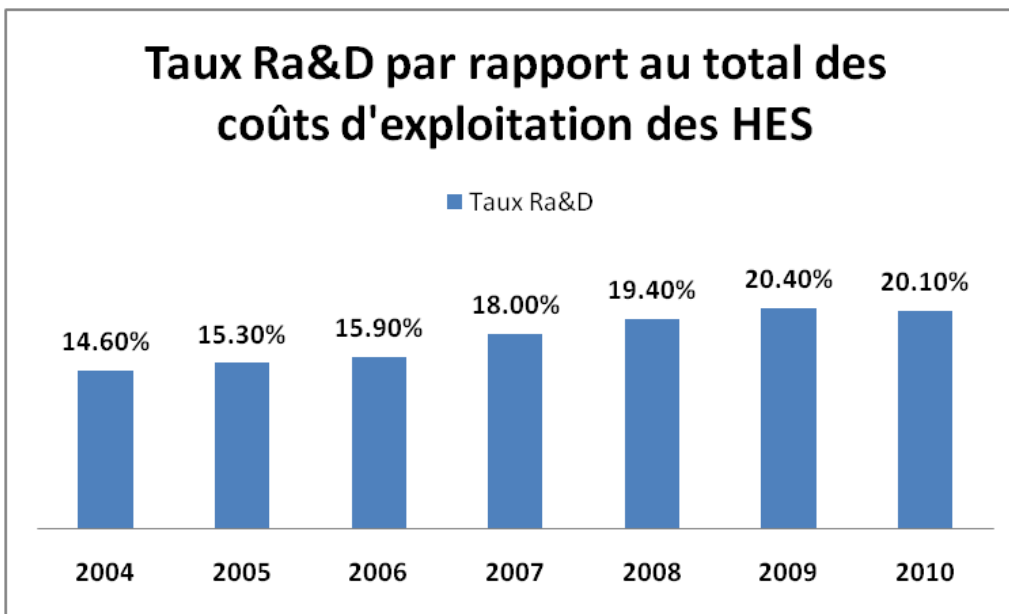
Les graphiques suivants montrent que les proportions varient fortement selon les domaines d'études :



Graphique 8 : Pourcentage de la recherche appliquée et du développement par rapport au total des coûts d'exploitation, par domaine TED.



Graphique 9 : Pourcentage de la recherche appliquée et du développement par rapport au total des coûts d'exploitation, par domaine SSA.



Graphique 10 : Evolution du pourcentage de la recherche appliquée et du développement par rapport au total des coûts d'exploitation

Le pourcentage global est de 20,1 %. Le pourcentage de recherche des HES se stabilise pour se rapprocher de l'objectif quantitatif à long terme qui est d'environ 20 %.

Développement de la compétence de recherche, notamment dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des autres arts

Le masterplan prévoit d'allouer neuf millions de francs à des projets particuliers pour favoriser le développement de compétences de recherche dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des autres arts. Etant donné qu'aucun critère n'a pu encore être défini en 2008, on a décidé de ne démarrer les mesures qu'en 2009¹⁶.

En accord avec le Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP du 3 décembre 2009, les contributions présentées au tableau 6 ci-dessous ont été allouées aux HES par courrier du 17 décembre 2009.

Critères :

- Un tiers des moyens disponibles est réparti à parts égales entre les six HES concernées (HESB, FHNW, HES-SO, FHZ, SUPSI, ZFH).
- Deux tiers sont alloués aux six HES en fonction du nombre de leurs étudiants, c'est-à-dire du nombre d'étudiants bachelor et master dans le domaine de la musique, arts de la scène et autres arts.
- D'entente avec les hautes écoles d'art dont elles sont responsables, les HES répondent d'une utilisation à bon escient des moyens destinés au développement de compétences

¹⁶ Un montant de dix millions de francs était initialement prévu. Le montant d'un million de francs prévu pour 2008 a été versé aux HES dans le cadre du financement de base ordinaire de la Ra&D conformément à l'art. 16b OHES.

dans la recherche appliquée et le développement. Ce faisant, elles veillent à respecter les stratégies qu'elles ont adoptées.

Les moyens alloués sont répartis de la manière suivante :

HES	Etudiants 2008/09	Taux (en %)	1/3 base	2/3 étudiants	Total	2009	2010	2011
SUPSI	226	4,71	500 000	282 795	782 795	173 954	260 932	347 909
HES-SO	1491	31,09	500 000	1 865 693	2 365 693	525 710	788 564	1 051 419
HESB	612	12,76	500 000	765 798	1 265 798	281 288	421 933	562 577
FHZ	648	13,51	500 000	810 845	1 310 845	291 299	436 948	582 598
FHO	0	0,00	0	0	0	0	0	0
FHNW	717	14,95	500 000	897 185	1 397 185	310 485	465 728	620 971
ZFH	1101	22,96	500 000	1 377 685	1 877 685	417 263	625 895	834 527
TOTAL	4795	100,00	3 000 000	6 000 000	9 000 000	2 000 000	3 000 000	4 000 000

Tableau 6 : Répartition des moyens (source : étudiants en musique, arts de la scène et autres arts ; OFS)

La requête des hautes écoles d'art et de la KFH portant sur le prolongement du délai d'utilisation des moyens jusqu'à la fin du premier semestre 2013 au plus tard, dans le but de créer la compétence de recherche, a été satisfaite. Les contributions de la Confédération seront versées jusqu'à la fin 2011, conformément au tableau 5.

Toutes les HES ont soumis avant fin avril 2010 un concept détaillant l'utilisation des moyens alloués. La HESB et la ZFH y ont encore apporté des compléments jusqu'à la mi-juin. Tous les concepts correspondent aux conditions mentionnées dans le courrier de l'OFFT du 17 décembre 2009.

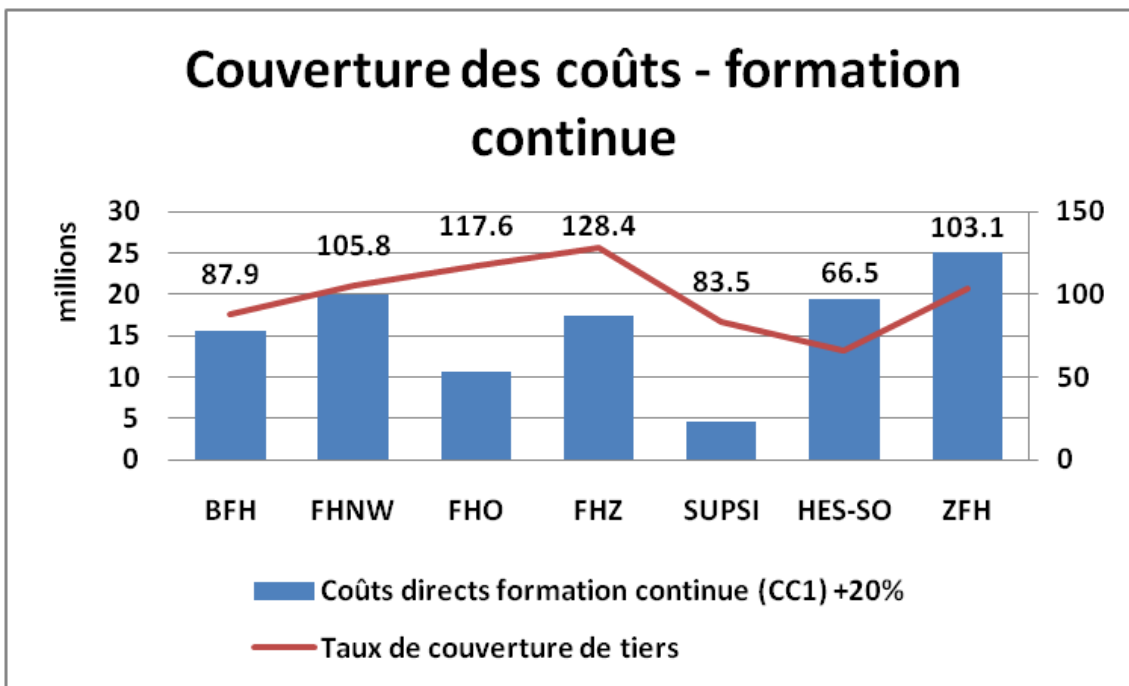
Toutes les HES ont commencé la mise en œuvre de leurs concepts en 2010 et présenté un premier rapport intermédiaire à l'OFFT au printemps 2011. On constate que des retards sont notamment survenus dans le recrutement de chercheurs supplémentaires ou que ces derniers n'ont pu être engagés qu'à l'automne 2010 ou après. De ce fait, les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2010, mais cette diminution sera compensée en 2011 et 2012.

IV. Formation continue et prestations

Dans le Masterplan Hautes écoles spécialisées 2012, il a été convenu que les HES financent, par des fonds de tiers, les coûts directs (CC1) de la formation continue et des prestations + 20 % de majoration pour couvrir une partie des frais généraux.

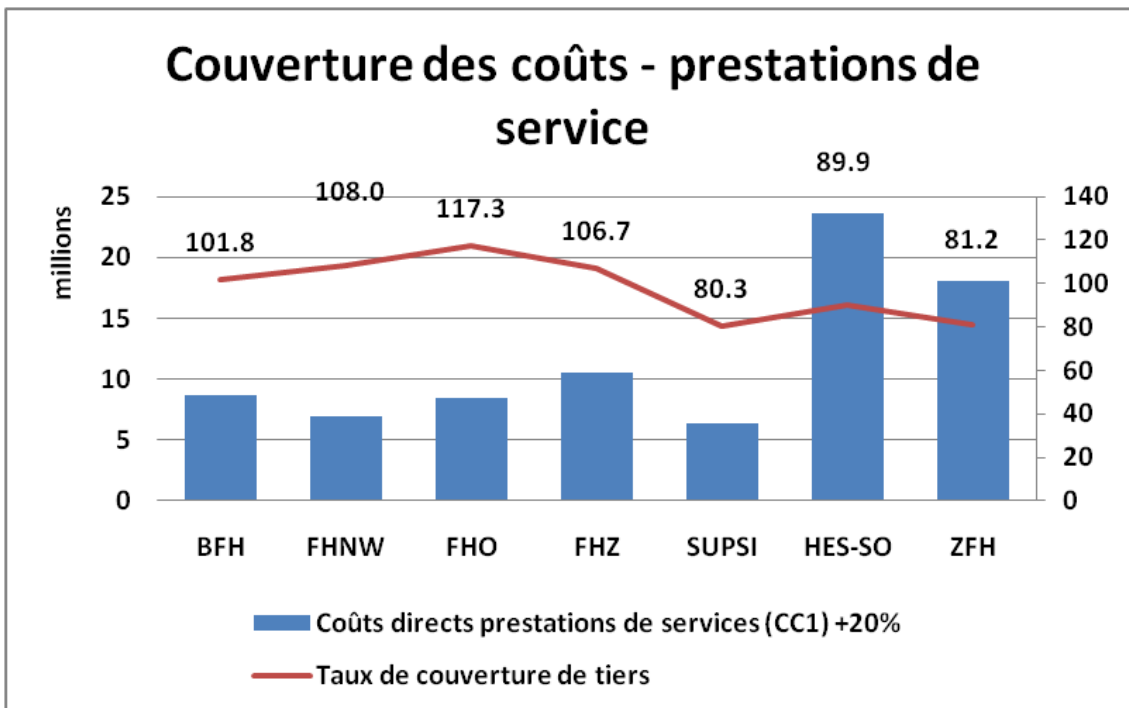
Si l'on considère les HES dans leur ensemble, cette part de financement est atteinte dans la formation continue avec un taux de couverture de 99,7 % en 2010, tandis que l'analyse par HES révèle que la HESB, la SUPSI et la HES-SO n'atteignent pas cette proportion.

Le graphique 11 ci-après montre les chiffres des différentes HES :



Graphique 11 : Taux de couverture de tiers des coûts directs de la formation continue + 20 %, année calendaire 2010

Dans le domaine des prestations, le taux de couverture est de 95 % pour l'ensemble des HES. Le graphique 12 ci-après montre que la SUPSI, la HES-SO et la ZFH n'atteignent pas encore le taux de couverture demandé.



Graphique 12 : Taux de couverture par des tiers des coûts directs des prestations + 20 %, année calendaire 2010

V. Conséquences pour le masterplan

1. Masterplan 2008-2011 : besoin d'adaptation

Sur la base de l'analyse de l'année 2010 écoulée, il apparaît qu'il n'est pas nécessaire de modifier les objectifs ou les conditions-cadres de la période en cours.

En ce qui concerne les différentes mesures, il convient de relever ce qui suit :

Mesure 1 : Coûts standard

Les coûts standard dépendent fortement du nombre d'étudiants. En 2010 également, les chiffres relatifs au nombre d'étudiants étaient légèrement inférieurs aux attentes. Les coûts moyens des HES s'élèvent globalement à 29 198 francs par étudiant en 2010. Les coûts standard correspondants, qui se chiffrent à 28 819 francs, se situent environ 1,2 % en-dessous des coûts moyens. Pour la période du Masterplan 2012, il n'est pas nécessaire de procéder à des adaptations ; en revanche, il faut prévoir un examen général de tous les domaines d'études pour la période du Masterplan 2013-2016.

Au niveau master, les coûts par étudiant ont dans l'ensemble une nouvelle fois baissé en comparaison avec 2009, mais ils demeurent néanmoins supérieurs à ceux du niveau bachelor. L'objectif consiste à atteindre le même niveau de coûts que celui des filières bachelor.

Mesure 2 : Réserve de restructuration

Pas d'action à entreprendre.

Mesure 3 : Critères pour les nouveaux projets d'infrastructures

Les résultats seront disponibles d'ici fin 2011.

Mesure 4 : Exigences qualitatives et quantitatives posées aux filières d'études master

Les directives de la convention master HES restent valables. Pas d'autre action à entreprendre.

Mesure 5 : Poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement

L'objectif de 20 % est atteint. Pas d'autre action à entreprendre.

2. Masterplan 2013-2016

L'élaboration du Masterplan 2013-2016 se basera sur le plan financier et de développement 2012 à 2016 des HES et prendra en compte les derniers résultats des rapports 2010. Les thèmes suivants seront en point de mire :

Etudiants :

Dans le plan financier et de développement 2012 à 2016 des HES, le nombre prévu d'étudiants, et en particulier d'étudiants master, a été adapté à l'évolution constatée jusqu'ici.

Convention master HES :

La convention du 24 août 2007 entre la Confédération et les cantons relative à la création de filières d'études master auprès des hautes écoles spécialisées (convention master HES) arrive à échéance fin 2011. Sa prolongation est en cours de réalisation.

Coûts standard :

Pour le Masterplan 2013-2016, les coûts standard doivent être recalculés sur la base des coûts moyens de l'année 2010 afin de pouvoir prendre en considération les développements intervenus ces dernières années dans les différents domaines d'études.

Recherche :

L'objectif quantitatif à long terme consistant à atteindre une proportion des coûts de la recherche de 20 % par rapport aux coûts d'exploitation est atteint. Le développement de la recherche doit être examiné de manière différenciée selon les domaines d'études. Une vérification de la mise en place de la compétence de recherche dans le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts (2010 à 2012) doit être prévue pour la période de 2013 à 2016.

Formation continue :

L'objectif défini dans le Masterplan 2012, qui prévoit que les HES parviennent à couvrir au moins les coûts directs (CC1) + 20 % de la formation continue par des fonds provenant de tiers n'est pas encore atteint par toutes les hautes écoles spécialisées. Les HES concernées sont priées de prendre les mesures nécessaires.

Prestations :

Les mêmes objectifs que ceux de la formation continue s'appliquent au domaine des prestations. En 2010, certaines HES n'ont pas atteint l'objectif. Les HES concernées sont priées de prendre les mesures nécessaires.

Membres du groupe de travail Masterplan HES :

Madeleine Salzmann CDIP, Urs Dietrich OFFT, Jacques Babel OFS, Thomas Bachofner KFH, Hans Peter Egli Hochschule für Technik Rapperswil, Alexander Hofmann AG, Francis Kaeser CDIP, Andreas Kallmann, Fachhochschule Zentralschweiz, Chantal Ostorero VD, Marco Scruzzi OFFT, Myriam Ziegler ZH

Annexe 1 : Nombre d'étudiants en 2010

Etudiants en filières diplôme/bachelor (équivalents plein temps¹⁷)

Domaine d'études	Nombre d'étudiants en 2010	Nombre d'étudiants MP	Ecart
Architecture, construction et planification	2 601	2 348	253
Technique et IT	7 261	7 672	-411
Chimie et sciences de la vie Agriculture et économie forestière	2 052	1 816	236
Economie et services	9 910	10 085	-175
Economie et services 2	1 372	1 148	224
Design	2 050	2 038	12
Santé	4 084	4 289	-205
Travail social	4 346	4 220	126
Musique	1 665	1 671	-6
Arts de la scène	208	188	20
Autres arts	843	1 108	-265
Psychologie appliquée	380	362	18
Linguistique appliquée	391	521	-130
Total	37 163	37 466	-303

Tableau 1 : Comparaison des effectifs estudiantins dans la filière de diplôme et dans la filière bachelor selon le masterplan et selon la répartition effective par domaine d'études (source : rapports des HES à l'OFFT 2010)

Nombre d'étudiants en master (équivalents plein temps)

Domaine d'études	Nombre d'étudiants en 2010	Nombre d'étudiants MP	Ecart
Architecture, construction et planification	213	166	47
Technique et IT	298	696	-398
Chimie et sciences de la vie Agriculture et économie forestière	85	193	-108
Economie et services	585	993	-408
Economie et services 2	0	43	-43
Design	315	397	-82
Santé	26	60	-34
Travail social	101	280	-179
Musique	1 849	1 823	26
Arts de la scène	55	70	-15
Autres arts	461	491	-30
Psychologie appliquée	100	120	-20
Linguistique appliquée	29	93	-64
Total	4 117	5 423	-1 306

Tableau 2 : Comparaison des effectifs estudiantins en master selon le masterplan et selon la répartition effective par domaine d'études (source : rapports des HES à l'OFFT 2010)

¹⁷ Equivalents plein temps = total des étudiants par conversion en année d'études à 60 crédits ECTS (un an à temps complet).

Annexe 2 : Vue d'ensemble des coûts par domaine d'études en 2010

Vue d'ensemble des domaines d'études TED							
HES							
	Total TED	Domaine d'études Architecture, construction et planification	Domaine d'études Technique et technologies de l'information	Domaine d'études Chimie et life sciences	Domaine d'études Agriculture et économie forestière	Domaine d'études Economie et services	Domaine d'études Design
Report des coûts CC 1-5							
Coûts études principale Bachelor	743 456 073	88 933 869	270 110 059	74 776 752	20 962 641	215 864 209	72 808 544
Coûts études principale Master	55 153 644	7 993 153	12 636 139	4 593 985	0	13 377 745	16 552 621
Coûts études principale Total	798 609 717	96 927 022	282 746 198	79 370 737	20 962 641	229 241 954	89 361 165
Coûts perfectionnement	88 312 215	5 261 445	19 454 869	1 729 731	293 023	58 682 976	2 890 171
Coûts Ra&D	301 993 166	35 263 100	168 641 488	31 632 314	2 184 464	52 781 145	11 490 655
Coûts prestations de services	59 187 825	9 742 284	17 744 958	5 409 010	1 719 032	23 120 231	1 452 310
Total	1248 102 923	147 193 850	488 587 514	118 141 792	25 159 161	363 826 306	105 194 301
Répartition des coûts CC1 - CC5 (%)							
Quote-part études principale Bachelor (%)	59.57%	60.42%	55.28%	63.29%	83.32%	59.33%	69.21%
Quote-part études principale Master (%)	4.42%	5.43%	2.59%	3.89%	0.00%	3.68%	15.74%
Quote-part études principale Total	63.99%	65.85%	57.87%	67.18%	83.32%	63.01%	84.95%
Quote-part perfectionnement (%)	7.08%	3.57%	3.98%	1.46%	1.16%	16.13%	2.75%
Quote-part Ra&D (%)	24.20%	23.96%	34.52%	26.77%	8.68%	14.51%	10.92%
Quote-part prestations de services (%)	4.74%	6.62%	3.63%	4.58%	6.83%	6.35%	1.38%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Tableau 1 : Total des coûts d'exploitation 2010 pour les domaines TED et répartition entre les prestations et les différents domaines d'études.

Vue d'ensemble des domaines d'études SSA							
HES							
	Total SSA	Domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts	Domaine d'études Linguistique appliquée	Domaine d'études Travail social	Domaine d'études Psychologie appliquée	Domaine d'études Santé	
Report des coûts CC 1-5							
Coûts études principale Bachelor	339 972 717	119 135 337	9 145 780	94 069 486	6 342 604	111 279 510	
Coûts études principale Master	104 234 682	94 383 160	1 404 194	4 155 284	1 899 429	2 392 615	
Coûts études principale Total	444 207 399	213 518 498	10 549 974	98 224 770	8 242 033	113 672 124	
Coûts perfectionnement	48 560 296	6 261 522	611 517	22 931 468	7 287 308	11 468 481	
Coûts Ra&D	68 776 061	17 421 435	2 409 950	24 715 911	5 245 986	18 982 779	
Coûts prestations de services	33 461 930	8 558 561	2 002 846	10 918 676	5 840 203	6 141 643	
Total	595 005 686	245 760 015	15 574 287	156 790 825	26 615 531	150 265 028	
Répartition des coûts CC1 - CC5 (%)							
Quote-part études principale Bachelor (%)	57.14%	48.48%	58.72%	60.00%	23.83%	74.06%	
Quote-part études principale Master (%)	17.52%	38.40%	9.02%	2.65%	7.14%	1.59%	
Quote-part études principale Total	74.66%	86.88%	67.74%	62.65%	30.97%	75.65%	
Quote-part perfectionnement (%)	8.16%	2.55%	3.93%	14.63%	27.38%	7.63%	
Quote-part Ra&D (%)	11.56%	7.09%	15.47%	15.76%	19.71%	12.63%	
Quote-part prestations de services (%)	5.62%	3.48%	12.86%	6.96%	21.94%	4.09%	
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	

Tableau 2 : Total des coûts d'exploitation 2010 pour les domaines SSA et répartition entre les prestations et les différents domaines d'études